



TIP TOP COROFLAKE 24

00359-1001

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

TIP TOP COROFLAKE 24

Autres désignations commerciales

590 0064, 590 0330, 590 0538, 590 0540

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Enduit déposé par pulvérisation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH

Heuweg 4

D-06886 Wittenberg

Téléphone: +49(0)3491/635-50

Téléfax: +49(0)3491/635-552

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Rema Tip Top Vulc-Material AG

Birmensdorferstrasse 30

CH- 8902 Urdorf

Téléphone: +41 (0) 44 / 735 8282

Téléfax: +41 (0) 44 / 7358299

automotive@rema-tiptop.ch / industrie@rema-tiptop.ch

Toxikologisches Informationszentrum Schweizer Notfalldienst

Freiestraße 16

CH-8028 Zürich

Tel. 044 251 51 51

Notrufnummer (24h): 145

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK Gefahrgut Buero GmbH, Ingelheim)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Xn - Nocif, Xi - Irritant

Phrases R:

Inflammable.

Nocif par inhalation.

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Classification SGH

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.: STOT RE 1

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif par inhalation.

TIP TOP COROFLAKE 24

00359-1001

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes:

GHS02-GHS07-GHS08



Mention d'avertissement:

Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène)bis-, polymère WI

Styrène

Mentions de danger

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer la vapeur.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Résine époxy vinylester en styrène

**TIP TOP COROFLAKE 24**

00359-1001

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
	Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène)bis-, polymère WI	< 45 %
36425-16-8	R43	
	Skin Sens. 1; H317	
202-851-5	Styrène	< 45 %
100-42-5	Xn - Nocif, Xi - Irritant R10-20-36/38	
601-026-00-0	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1, Asp. Tox. 1; H226 H332 H315 H319 H335 H372 H304	
01-2119457861-32		
201-204-4	Acide méthacrylique	< 2,5 %
79-41-4	C - Corrosif, Xn - Nocif R21/22-35	
607-088-00-5	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, STOT SE 3; H302 H312 H332 H314 H335	
01-2119463884-26		
204-493-5	N,N-Diméthylaniline	< 0,2 %
121-69-7	Carc. Cat. 3, T - Toxique, N - Dangereux pour l'environnement R40-23/24/25-51-53	
612-016-00-0	Carc. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Aquatic Chronic 2; H351 H301 H311 H331 H411	
01-2119935241-47		
200-659-6	Méthanol	< 0,2 %
67-56-1	F - Facilement inflammable, T - Toxique R11-23/24/25-39/23/24/25	
603-001-00-X	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H301 H311 H331 H370	
01-2119433307-44		

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Consulter immédiatement un médecin (ophtalmologue).

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.



TIP TOP COROFLAKE 24

00359-1001

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (l'oreille / audition)

Attention! Risque d'aspiration!

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**TIP TOP COROFLAKE 24**

00359-1001

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Eviter les températures supérieures à 50°C.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec:

Oxydants., halogénures métalliques, peroxydes

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Enduit déposé par pulvérisation

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
79-41-4	Acide méthylacrylique	5	18		VME 8 h	
		10	36		VLE 4x15	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME 8 h	
		800	1040		VLE 4x15	
121-69-7	N,N-Diméthylaniline	5	25		VME 8 h	
		10	50		VLE 4x15	
100-42-5	Styrène	20	85		VME 8 h	
		40	170		VLE 4x15	

Valeurs biologiques tolérables (VBT)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-56-1	Méthanol	Méthanol	30 mg/l	U	c, b
100-42-5	Styrène	Acide mandélique + acide phénylglyoxylique	500 mg/g	U	c, b

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

Protection des mains

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veuillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous : <http://bestglove.com/site/chemrest/>**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux.



TIP TOP COROFLAKE 24

00359-1001

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues.

Tablier résistant aux solvants.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: divers
Odeur: piquante

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair:	35 °C
Limite inférieure d'explosivité:	1,1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	
Température d'inflammation:	490 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	6 hPa
Densité:	1,15 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Viscosité dynamique:	3000 - 3500 mPa·s
Durée d'écoulement:	> 40 s coupe Ford n 6

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Réagit au contact des peroxydes.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Eviter les températures supérieures à 50°C.

Polymérisation avec dégagement de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants., peroxydes, halogénures métalliques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

Monoxyde et dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Absence de données toxicologiques.

Nocif par inhalation.

Styrène

DL50/orale/rat 5000 mg/kg

DL50/cutanée/rat > 2000 mg/kg

CL50/inhalatif/rat 11,8 mg/l/4h

**TIP TOP COROFLAKE 24**

00359-1001

N° CAS	Substance			
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce
100-42-5	Styrène			
	Toxicité aiguë par voie orale	DL50	2650 mg/kg	Ratte
	Toxicité aiguë par inhalation	ATE	1,5 mg/l	
79-41-4	Acide méthacrylique			
	Toxicité aiguë par voie orale	ATE	500 mg/kg	
	Toxicité aiguë par voie cutanée	ATE	1100 mg/kg	
	Toxicité aiguë par inhalation	ATE	1,5 mg/l	
121-69-7	N,N-Diméthylaniline			
	Toxicité aiguë par voie orale	ATE	100 mg/kg	
	Toxicité aiguë par voie cutanée	ATE	300 mg/kg	
	Toxicité aiguë par inhalation	ATE	0,5 mg/l	
67-56-1	Méthanol			
	Toxicité aiguë par voie orale	DL50	5630 mg/kg	rat
	Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50	15800 mg/kg	lapin
	Toxicité aiguë par inhalation	ATE	0,5 mg/l	

Irritation et corrosivité

Irritation dermique: Irritant

Irritation des yeux: Irritant

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

STOT - Exposition unique: Catégorie 3 [Peut irriter les voies respiratoires.]

STOT - Exposition répétée: Catégorie 1 [Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (l'oreille / audience)]

Risque d'aspiration: N'est pas classée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Cancérogénicité: N'est pas classée.

Mutagénicité: N'est pas classée.

Téragénicité: N'est pas classée.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Données empiriques sur l'action sur l'homme

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Styrène

CL 50/Pimephales promelas/96 h = 4,02 mg/kg

CE 50/Daphnia magna/48 h = 4,7 mg/kg

CE 50/Pseudokirchneriella subcapitata/72 h > 4,9 mg/kg

TIP TOP COROFLAKE 24

00359-1001

N° CAS	Substance			
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	Espèce h
100-42-5	Styrène			
	Aiguë toxicité pour les algues	CE50r	0,72 mg/l	Algen 96
67-56-1	Méthanol			
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	24000 mg/l	96
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	3290 mg/l	48

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
100-42-5	Styrène	3,05

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue l'eau.

Produit toxique pour les poissons et les organismes dont ils se nourrissent.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

L'élimination des emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN1866
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Résine en solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

TIP TOP COROFLAKE 24

00359-1001

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Matière visqueuse - exemptée si transportée dans des récipients d'une capacité jusqu'à 450 L (sous-alinéa 2.2.3.1.5 ADR)

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN1866
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Résine en solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Matière visqueuse - exemptée si transportée dans des récipients d'une capacité jusqu'à 450 L (sous-alinéa 2.2.3.1.5 ADN)

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN1866
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Resin solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
EmS:	F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Matière visqueuse - exemptée si transportée dans des récipients d'une capacité jusqu'à 30 L (sous-alinéa 2.3.2.5 IMDG Code)

Transport aérien (ICAO)

N° ONU/ID:	UN1866
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Resin solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	Y344 / 10 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.



TIP TOP COROFLAKE 24

00359-1001

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): < 45 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

- 10 Inflammable.
- 11 Facilement inflammable.
- 20 Nocif par inhalation.
- 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 35 Provoque des graves brûlures.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités. Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)